

Orléans

Licence Droit - Économie-Gestion

Directrices des études :
Béatrice BOULU-RESHEF
beatrice.boulu-reshef@univ-orleans.fr
Stéphanie MAUCLAIR
stephanie.mauclair@univ-orleans.fr

Année universitaire 2021-2022

SOMMAIRE

	Architecture LMD	3
	Calendrier universitaire	4
	Accompagnement et orientation	5
	Enrichir son cursus	7
	Professionaliser son cursus	10
	Poursuite d'études	11
	Tableaux des enseignements	13
	Réglementation pour l'obtention du diplôme de licence	17
	Contacts utiles	18
	Plan des locaux	19

ARCHITECTURE L. M. D.

L'université délivre trois types de diplômes et grades universitaires communs à l'ensemble des pays européens : *la Licence* (Bac+3), *le Master* (Bac+5), *le Doctorat* (Bac+8). Ces diplômes sont des diplômes nationaux.

◆ Organisation des formations en semestres :

La Licence se compose de 6 semestres, le Master de 4 semestres.

◆ Système de crédits européens :

Chaque semestre est constitué de plusieurs unités d'enseignement. A chaque unité d'enseignement est affectée une valeur en crédits. Chaque semestre permet de valider 30 crédits européens. Les crédits sont :

- transférables dans la même formation dans une autre Université en France ou en Europe,
- capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume horaire et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

LA LICENCE : 3 années = 180 crédits européens

LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'une 3ème année de licence permettant en 60 crédits - après 120 crédits validés dans un autre parcours de Licence ou équivalent (DUT, BTS, CPGE notamment) d'acquérir une professionnalisation en vue d'une insertion immédiate sur le marché du travail. Les poursuites d'études en master ne seront possibles qu'après une expérience professionnelle.

LE MASTER

Le Master comprend 4 semestres et 120 crédits au total au-delà de la Licence ou d'un diplôme équivalent. Le diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits est délivré sur demande de l'étudiant à la fin de la 1ère année de Master (M1). Le Master sanctionne des parcours types comportant :

- une voie à finalité professionnelle délivrant un Master Professionnel,
- une voie à finalité recherche délivrant un Master Recherche.

LE DOCTORAT

Il fait suite à un Master Recherche. Il s'agit du diplôme le plus élevé du L. M. D. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

Calendrier universitaire 2021-2022

(Calendrier sous réserve de modifications ultérieures
ou de calendrier spécifique à certaines filières)

SEMAINE DE RENTREE 1^{ère} année : du mercredi 1^{er} septembre au mercredi 8 septembre 2021

ENSEIGNEMENTS :

- **Semestres 1, 3, 5 :**
 - Début des cours magistraux : mercredi 1^{er} septembre (L2 L3) jeudi 2 septembre 2021 (L1)
 - Début des enseignements de langues (L1 Droit Euro et Droit Histoire) : Jeudi 9 septembre 2021
 - Début des Cours-TD : lundi 13 septembre 2021
 - Début des TD et des enseignements de langues : lundi 20 septembre 2021
- **Semestres 2, 4, 6 :**
 - Début des cours magistraux : lundi 17 janvier 2022
 - Début des enseignements de langues (L1 Droit Euro et Droit Histoire) : jeudi 20 janvier 2022
 - Début des Cours-TD : lundi 17 janvier 2022
 - Début des TD et des enseignements de langues : lundi 24 janvier 2022

EXAMENS :

- **1^{ère} session des semestres 1, 3, 5 :**
 - Examens terminaux : du 13 au 18 décembre 2021 et du 3 au 15 janvier 2022
 - Publication des résultats des examens : 11 février 2022
- **1^{ère} session des semestres 2, 4, 6 :**
 - Examens terminaux : du 25 au 30 avril 2022 et du 2 au 14 mai 2022
 - Publication des résultats des examens : 31 mai 2022
- **Session de rattrapage des semestres impairs et pairs :**
 - Examens terminaux de rattrapage : du 7 juin au 2 juillet 2022
 - Publication des résultats des examens de la session de rattrapage : 11 juillet 2022

CONGES UNIVERSITAIRES :

- Toussaint : du dimanche 24 octobre au dimanche 31 octobre 2021
- Noël : du dimanche 19 décembre au dimanche 2 janvier 2022
- Hiver : du dimanche 13 février au dimanche 20 février 2022
- Printemps : du dimanche 10 avril au dimanche 17 avril 2022
- Ascension : du jeudi 26 mai au dimanche 29 mai 2022
- Pentecôte : du dimanche 5 juin au lundi 6 juin 2022

Vous pouvez consulter le calendrier en couleur sur le site internet de l'UFR Droit, Économie, Gestion :
www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes/calendriers-universitaires

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

1^{ère} année

Enseignants-référents, tuteurs, conseillers d'orientation sont à votre disposition pour mieux vous accompagner et vous orienter dans votre parcours.

La Réorientation

La réorientation :

- vous permet, à l'issue du premier semestre, de changer de mention ou de parcours au sein de l'UFR (par exemple, passer de la licence mention Droit à la licence mention Economie et Gestion ou inversement, ou passer du parcours Droit européen au parcours Droit général au sein de la licence mention Droit ou inversement, etc.) ;
- vous permet également, à l'issue du premier semestre, de vous réorienter vers une autre composante de l'Université d'Orléans (UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines ou UFR Sciences et Techniques, par exemple) ou vers un IUT ou vers une autre université française ;
- vous permet encore, à l'issue du premier semestre, de quitter le système universitaire et de choisir de vous réorienter, par exemple, vers un BTS proposé par un établissement scolaire.

Afin de vous aider à construire votre projet, vous pouvez assister aux ateliers de réorientation organisés par la DOIP et/ou échanger avec une conseillère d'orientation psychologue.

Procédure :

Vous devez contacter la DOIP pour vous informer des dates de retrait et de dépôt du dossier. Ce dossier sera examiné par une commission et un entretien peut vous être proposé. Des avis sont émis quant au choix que vous avez effectué. Un avis défavorable ne vous empêche pas de vous réorienter.

Calendrier :

- Inscription aux ateliers : 9 novembre 2021
- Ateliers : 23 novembre 2021
- Retrait des dossiers : 05 novembre 2021
- Dépôt des dossiers : 02 décembre 2021 au plus tard

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

2ème année

Le projet personnel professionnel :

Le PPP est une unité d'enseignement en deuxième année de licence. Il offre aux étudiants un environnement propice à l'élaboration d'un projet personnel à vocation professionnelle. Ce travail de réflexion et d'expérimentation est effectué en petits groupes animés par un encadrant. Les séquences de travail sont distribuées sur un semestre. Un travail personnel et en équipe est demandé aux étudiants.

Le projet personnel professionnel permet ainsi :

- de définir plus précisément la carrière professionnelle que vous envisagez lors de séances encadrées par un enseignant et réunissant plusieurs étudiants ;
- d'affiner vos choix de parcours et d'options afin qu'ils correspondent à votre projet professionnel ;
- d'entrer en relation avec des professionnels.

Procédure :

Les groupes sont déterminés en début de semestre. L'assiduité aux séances est obligatoire. Une séance de présentation du PPP sera organisée par un enseignant-chercheur, qui exposera les attendus relatifs à cette option. Par suite, chaque groupe d'étudiants choisira de présenter une profession juridique sur laquelle il aura mené des recherches, réalisé des interviews lors de rencontre avec les praticiens. Ce travail fera l'objet de rapport écrit et d'une soutenance.

Tout au long du cursus

La DOIP : La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

Les chargés d'information et conseillères d'orientation du SUIO vous accueillent, répondent à vos questions et vous guident dans vos recherches documentaires.

Sur rendez-vous, les conseillères d'orientation - psychologues vous reçoivent pour un entretien individuel personnalisé.

Pour toute information, vous pouvez :

- vous rendre au 1^{er} étage de la Maison de l'Étudiant,
- consulter le site www.univ-orleans.fr/doip
- appeler le 02 38 41 71 72
- envoyer un mail à : doip@univ-orleans.fr

ENRICHIR SON CURSUS

C2i : accroître vos compétences en informatique

Une salle informatique avec accès Internet est à la disposition des étudiants, en libre service, de 8h à 20h : salle B 104 au 1^{er} étage du bâtiment B.

Les étudiants peuvent préparer le C2i (Certificat Informatique Internet). Il est reconnu par le milieu professionnel et peut être nécessaire pour accéder à des concours administratifs. Deux sessions sont organisées chaque année, en janvier et en avril.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/se-former/certifications/certification-informatique-c2i2e>

L'UNJF, le numérique au service des formations juridiques

Connectez-vous à l'**Université Numérique Juridique Francophone**, un outil de travail indispensable en complément de vos cours.

Grâce à l'UNJF partenaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion, retrouvez en ligne :

- les cours de spécialistes,
- des recueils de textes législatifs et réglementaires et de jurisprudence,
- des liens utiles,
- des vidéos d'auteurs et de professionnels,
- des exercices d'auto-évaluation,
- des cas pratiques interactifs etc.

Portail en accès totalement libre et gratuit : www.unjf.fr

Contact UFR : stephanie.mauclair@univ-orleans.fr

Dispositif PAON

Le **Learning Lab** et le **Service Commun de Documentation de l'Université d'Orléans** ont conçu un dispositif unique d'accueil, PAON (Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique), ouvert toute l'année à partir du 2 septembre pour vous former à votre rythme.

Ce cours en ligne, accessible sur CELENE, est construit en 3 parties :

- l'Environnement Numérique de Travail de l'Université (ENT)
- les outils utilisés pour l'enseignement (CELENE, TEAMS)
- les services et collections numériques des Bibliothèques Universitaires (BU).

La consultation prend environ 1h30 et peut être réalisée en plusieurs fois.

La réalisation du quizz en fin de cours est **obligatoire**.

ENRICHIR SON CURSUS

Projet Voltaire

Si vous souhaitez combler vos lacunes en orthographe et en grammaire (de façon générale en expression écrite), **lesquelles sont très préjudiciables dans les études de droit**, vous pouvez utiliser l'application Voltaire. Ce service en ligne, simple et accessible (vous y trouverez nombre d'exemples concrets), vous permet de vous entraîner à l'orthographe (y compris syntaxique) et de **progresser rapidement** à votre rythme grâce à un programme adapté à votre niveau.

<http://www.projet-voltaire.fr/>

L'Université d'Orléans vous propose d'accéder gratuitement à la plateforme en vous inscrivant à l'accueil de l'UFR DEG ou en envoyant un mail à accueil.deg@univ-orleans.fr

Vous pouvez passer le certificat Voltaire qui représente LA certification en orthographe à afficher sur votre CV et reconnue dans le monde de l'entreprise. L'Université peut vous proposer de passer la certification pour une contribution à la moitié du prix officiel. Vous recevrez un mail si la certification est organisée par l'Université à la condition d'être inscrit dans le projet Voltaire.

Une bibliothèque à votre service

A proximité directe de vos salles de cours, vous découvrirez la bibliothèque de Droit, Economie, Gestion (BU DEG). Vous y prendrez rapidement votre place.

Les bibliothécaires vous accueillent et peuvent vous renseigner de **8h à 20h** du lundi au vendredi, et **24 samedis par an** de 9h à 18h. Vous y trouverez des espaces de travail, individuels et collectifs, ainsi que les livres et revues dont vous avez besoin.

En plus, la BU DEG n'est jamais fermée ! En effet, la majorité de ses collections sont accessibles en ligne, depuis le site de la BU : scd.univ-orleans.fr. Vous pouvez même poser des questions de recherche documentaire à des bibliothécaires depuis chez vous, grâce au service **Micado**.

Pour compléter votre formation documentaire, vous pouvez profiter d'ateliers pour découvrir nos **collections en ligne** et tous nos **services**. N'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires. On vous attend nombreux !

Le Centre de Langues : accroître vos compétences linguistiques

Le Centre de Langues est une structure destinée à la formation en langues vivantes pratiques. Les formations en anglais, allemand, espagnol, italien, initiales ou continues, s'adaptent au besoin et au rythme des auditeurs et constituent de véritables programmes « à la carte ».

De débutant à confirmé, vous pouvez étudier de manière autonome à tous les niveaux, la langue générale, des affaires, juridique, de la finance... avec le matériel qui vous convient (audio, vidéo, cours complets, spécialisés, grammaire, CD-Rom, matériel audio-visuel, conversation avec des natifs).

Le Centre de Langues permet de :

- dispenser des formations complémentaires et professionnalisées aux étudiants,
- préparer aux Tests de Langue : examens de Cambridge, TOEFL, TOEIC, CLES,
- préparer les étudiants à partir dans des universités étrangères dans le cadre des échanges ERASMUS+ ou d'accords particuliers.

Le Centre de Langues, situé dans le bâtiment C de l'UFR Droit, Economie, Gestion en salles C103 à C105, est en accès libre. Les horaires d'ouverture sont indiqués sur place ou sur le site de l'UFR.

Le Bureau des Relations Internationales : s'ouvrir à l'international

Savoir s'adapter à un environnement mondialisé : un challenge que doivent relever les nouvelles générations d'étudiants. Grâce au réseau d'universités partenaires de l'Université d'Orléans (Etats-Unis, Québec, Japon, Australie, Argentine...) et au programme Erasmus+, les étudiants peuvent, sous certaines conditions, à partir de la 2^{ème} année faire tout ou partie de l'année universitaire à l'étranger.

Un séjour dans une université étrangère se prépare un an à l'avance.

Toute mobilité peut bénéficier d'une aide financière (sous condition).

Bureau des Relations Internationales
Bureau A001 - Rdc bâtiment A
international.deg@univ-orleans.fr

PROFESSIONNALISER SON CURSUS

Stage : un premier pas vers votre insertion professionnelle

Après accord du directeur des Études, tout étudiant est susceptible de réaliser un stage durant sa licence.

Le stage fait l'objet d'une restitution sous la forme d'une évaluation du maître de stage et d'un rapport de stage de 5 pages, remis à une date déterminée au début de l'année universitaire. La restitution fait l'objet d'une évaluation et, en cas de validation, à l'obtention de crédits (tels que définis dans la maquette de formation). **Voir modalités auprès du service Insertion professionnelle et partenariats.**

Pour réaliser une immersion professionnelle ne donnant pas lieu à l'obtention de crédits (projet de réorientation, découverte d'un autre domaine que le droit...) prenez contact avec le service des stages pour obtenir une convention de période d'observation.

Le service Insertion professionnelle et partenariats vous propose :

- **Des offres de stages et d'emploi** à consulter au bureau A 108 ou sur www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages (Consulter toutes les offres sur l'ENT)
L'an dernier, **300 offres de stages** ont ainsi été proposées.
- **Un accompagnement dans le cadre de la recherche de stage :**

Accompagnement individuel :

- Conseils sur le ciblage des entreprises ;
- Aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation ;
- Préparation de l'entretien et simulation d'entretien ;
- Mise à disposition du fonds documentaire (*rapports de stage des promotions antérieures, fiches métiers, techniques de recherche de stage à l'étranger, annuaires d'entreprises...*).

Accompagnement collectif :

- Ateliers en techniques de recherche de stage : *Organiser sa recherche de stage et mieux se connaître, CV, Lettres de motivation, Préparer ses entretiens et simulation d'entretien.*
- **Des manifestations :**
Speed-recruiting, Carrefour des métiers, Petits déjeuners thématiques...

Le service Insertion professionnelle et partenariats assure l'établissement de la convention de stage et le suivi administratif.

Service insertion professionnelle et partenariats

Bureau A108 - 1^{er} étage Bâtiment A

www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages

POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de votre 2^{ème} année de licence, vous pourrez intégrer une formation courte professionnalisante à niveau BAC+3.

➤ **A l'UFR DEG de l'Université d'Orléans :**

- Licence professionnelle :
 - Activités juridiques : Marchés publics - Métiers de l'achat public*
 - Métiers du notariat : parcours notariat et immobilier*
 - Assurance Banque Finance : chargé de clientèle, Parcours : Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers***

➤ **Hors de l'université :**

- Autres licences professionnelles

Attention, intégrer une licence professionnelle ne vous permet pas de poursuivre en master.

A l'issue de votre 3^{ème} année de licence, vous pourrez si vous le souhaitez poursuivre vos études et intégrer une spécialité de Master proposée par l'UFR Droit, Economie, Gestion. D'ici la fin du mois de mars, le Directeur des études de votre licence vous communiquera toutes les informations nécessaires pour choisir le Master qui vous convient. Les responsables de Master viendront également vous présenter les objectifs et contenus de leurs formations.

➤ **A l'Université d'Orléans :**

- Master mention Droit social : parcours Droit social et gestion des ressources humaines**
- Masters mention Droit privé, parcours :
 - Droit et ingénierie du patrimoine*
 - Droit civil et judiciaire
 - Droit des affaires et fiscalité
- Masters mention Droit Public, parcours :
 - Gestion locale du patrimoine culturel*
 - Construction aménagement urbanisme*
 - Droit et management des personnes et politiques publiques locales*
 - Option : Direction générale et financière
 - Option : Direction des achats et des affaires juridiques
 - Métiers de l'accompagnement politique *
 - Droit et contentieux public
- Le master mention Monnaie Banque Finance Assurance
 - Parcours : Banque, Finance, Assurance option professionnelle et recherche
 - Parcours : Conseiller Clientèle de Professionnel ***
- Le master mention Econométrie, Statistiques parcours Économétrie et Statistique Appliquée option professionnelle et recherche

- Le master mention Economie Internationale (International Economics) option professionnelle et recherche
- Le master mention Marketing, Vente option professionnelle et recherche
 - Parcours : Marketing du Produit et des Solutions Innovantes**
 - Parcours : Communication Evènementielle et Digitale mention Sport et Culture**
- Le master mention Management des Systèmes d’Information option recherche et professionnelle
 - Parcours : Systèmes d’Information et Pilotage de l’Entreprise*
- Le master mention Comptabilité, Contrôle, Audit option recherche et professionnelle**
- Le master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel option recherche et professionnelle
 - Parcours : Contrôle de Gestion et Finance d’Entreprise**
- En dehors de l’Université d’Orléans :
 - Tous les masters de Droit et d’Economie et de Gestion en fonction du parcours suivi

*** Formation en apprentissage sur 1 an (M2)**

**** Formation en apprentissage sur 2 ans (M1 et M2)**

***** Formation en alternance**

- Institut d’Études Judiciaires (IEJ) et Institut de Préparation aux Concours Administratifs (IPCA) : préparation aux concours de la magistrature (ENM), à l’examen d’entrée au CRFPA pour devenir avocat et aux concours administratifs
- **Hors de l’université :**
 - Instituts d’Études Politiques (Sciences Po)
 - Écoles de commerce proposant un accès à BAC + 3

Tableaux des enseignements

(sous réserve de modifications ultérieures)

CM : Cours magistral

TD : Travaux dirigés (exercices, études de cas, commentaires de textes, etc.)

CTD : Alternance de cours et d'exercices

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures	CTD Nbre d'heures
Semestre 1				
Introduction aux sciences économiques	4	24h		
Introduction aux sciences de gestion	4	30h		
Méthodes quantitatives mathématiques appliquées à l'économie-gestion	4			36h
Introduction au droit	4	36h	20h	
Droit constitutionnel I	4	36h		
Droit civil : les personnes	4	30h		
Enjeux du droit et de l'économie numérique	5	24h		
Histoire de la donnée et de la statistique	5	24h		
English and oral skills I	3		15h	
Formation documentaire : I Économie				
Initiation à l'art oratoire	3		15h	
Semestre 2				
Micro-économie : Consommation et production	4			40h
Statistiques	3			30h
Comptabilité financière	4			40h
Droit constitutionnel II	4	36h	15h	
Institutions administratives	3	24h		
Relations internationales	3	24h		
Droit de la famille	3	36h		
Analyse critique des digitalisations et éthique	5	24h		
Analyse économique du droit	5	24h		
English and oral skills II	3		15h	
Projet de recherche transdisciplinaire sur un thème transversal	3	2h	2h	
Période d'observation (facultatif)				

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures	CTD Nbre d'heures
Semestre 3				
Microéconomie	4	30h	15h	
Introduction au management stratégique	3	18h		
Statistiques II : probabilités	4			36h
Droit de la responsabilité civile	4	36h	15h	
Droit administratif I	4	36h	15h	
Droit pénal général	4	36h		
Marchés, organisation industrielle, politiques de la concurrence et droit de la conformité	5	24h		
Économie publique et gestion numérique des services publics	5	24h		
Unité d'enseignement d'ouverture	2	15h		
Projet Personnel Professionnel	2	2h	6h	
English and oral skills III	3		15h	
Semestre 4				
Statistiques III : Programmation R, Python	3			24h
Marketing Stratégique	4	18h	15h	
Macroéconomie financière	4	24h	12h	
Droit du contrat	4	36h	15h	
Droit administratif II	4	36h	15h	
Business law	3	30h		
Global value chain et enjeux de la globalisation	5	24h		
Géopolitique des données et de l'innovation	5	24h		
Unité d'enseignement d'ouverture	2	15h		
Projet de recherche transdisciplinaire sur un thème transversal	3	2h	2h	
English and oral skills IV	3		15h	
Période d'observation (facultatif)				

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures	CTD Nbre d'heures
Semestre 5				
Introduction à la finance	3	24h		
Agency Theory and advanced microeconomics	3	20h		
Système d'information et métiers	2	18h		
Statistique IV : Économétrie	3	24h		
Droit des sociétés I avec TD	4	30h	15h	
Droit civil des biens avec TD	4	30h	15h	
<i>Droit : 1 cours au choix parmi 2 :</i>				
- Droit du travail I : Relations individuelles	3	30h		
- Droit public des biens	3	30h		
Fintech : digital finance, cryptomoney and blockchains	5	24h		
Commons, environmental economics and environmental laws	5	24h		
RegTech : Financial regulation and macroprudential policies	5	24h		
English and oral skills V	3		15h	
Semestre 6				
Politiques économiques	4	24h		
Audit et contrôle de gestion : Coûts et décisions	4	24h	12h	
Droit des sociétés II avec TD	3	30h	15h	
Droit de l'Union Européenne avec TD	3	30h	15h	
<i>Droit : 1 cours au choix parmi 2 :</i>				
- Droit fiscal général	3	30h		
- Droit des contrats spéciaux	3	30h		
Data and accountability	5	24h		
International economics and international trade law	5	24h		
Legal Tech : Protection des données numériques, libertés fondamentales	5	24h		
English and oral skills VI	3		15h	
Projet de recherche transdisciplinaire sur un thème transversal	3	2h	2h	
Stage	2			

REGLEMENTATION POUR L'OBTENTION **DU DIPLÔME DE LICENCE**

- **Réglementation générale des études de l'Université d'Orléans**
- **Annexe à la réglementation générale des études pour l'obtention du diplôme de Licence**
- **Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022**
- **Charte des enseignements de travaux dirigés et de cours-travaux dirigés en Licence**

Lien d'accès :

www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes

CONTACTS UTILES

SERVICES DE L'UFR DROIT, ECONOMIE, GESTION

Accueil

Tél : 02 38 41 70 31

accueil.deg@univ-orleans.fr

Service des Études

- ORLEANS :

- Bureau des Licences**

- Tél : 02 38 41 70 34

- licence.deg@univ-orleans.fr

- Bureau des Inscriptions Administratives**

- Tél : 02 38 41 71 57

- scol.deg@univ-orleans.fr

- BOURGES

- Scolarité**

- Tél : 02 48 27 27 59

- droit@bourges.univ-orleans.fr

- CHATEAUROUX

- Scolarité administrative**

- Tél : 02 54 08 52 92

- Scolarité pédagogique**

- Tél : 02 54 08 52 91

- scolarite.ces@univ-orleans.fr

Bureau des Relations Internationales

Tél : 02 38 49 47 30

international.deg@univ-orleans.fr

Centre de Langues

Tél : 02 38 49 49 40

delphine.imbert@univ-orleans.fr

Service Insertion professionnelle et partenariats

Tél : 02 38 41 70 06

stage.deg@univ-orleans.fr

SERVICES DE L'UNIVERSITE

Bibliothèque Section Droit - Economie - Gestion

Tél : 02 38 49 45 30

<http://scd.univ-orleans.fr/>

DEFI - Service central de scolarité - Maison de l'Étudiant - RDC

Tél : 02 38 41 71 73

defi.scol@univ-orleans.fr

DOIP - Direction de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle - Maison de l'Étudiant - 1^{er} étage

Tél : 02 38 41 71 72

doip@univ-orleans.fr

Passerelle Handicap

Rez de chaussée de la Maison de l'Étudiant

Tél : 02 38 41 71 76

passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Service Universitaire de Médecine préventive « Jean Zay »

9, rue de Tours

45072 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 41 71 79

